

## Des négociations démasquées? Et le chômage partiel dans tout ça ?

Depuis la crise sanitaire, les négociations ont la vie dure.... L'accord GEPP négocié à distance comme toutes les négociations actuelles, n'a pas donné satisfaction sur ces points: Maintien de rémunération, reconnaissance des qualifications et des poly-compétences.



Selon la direction ces thèmes n'ont pas trouvé de place dans cet accord pour la GEPP, quel dommage...

La CGT n'a pas pu signer l'accord cette année, car la poly-compétence grandissante dans l'entreprise est au cœur de nos préoccupations! Comment considérer les salariés aux tâches multiples sans valorisation? Rappelons l'augmentation du nombre de tâches et le périmètre des PCE d'axes et des téléopérateurs notamment.

Parlons des NAO! Notre demande d'arrêt voire de maintien des salaires à 100% pour le chômage partiel n'a pas trouvé échos.... En quelques réunions l'enveloppe de 0,5% de la masse salariale, proposée par la direction, n'a pas bougé... de plus, le minimum à 1% de l'augmentation du smic pour tous les salariés n'a pas pu nous aider à trouver un accord. La direction fait la promotion de l'individualisation des augmentations de salaires...

**Attention! La CGT a dénoncé cette année encore l'existence d'un fichier qui recense l'absentéisme, voire d'autres éléments discriminatoires qui instrumentalise l'individualisation!**

Malheureusement malgré notre insistance à revenir en négociations, suite à la non signature des syndicats, la direction a choisi de faire marche arrière sur l'avancée des négociations en proposant des mesures unilatérales les plus défavorables pour les salariés. Ils n'ont pas raté l'occasion de retirer leur engagement à négocier un aménagement du CET pour les fins de carrières. **Voici le sens que donne la direction au dialogue social!**

**Dans le contexte actuel, avec le chômage partiel en cours, et la hausse des prix, ce sont toujours les salariés qui restent pénalisés!** Et pourtant chez Cofiroute de gros profits sont redistribués aux actionnaires, soient 452 millions d'euros sous la forme de dividendes et ça continue en 2021 (source: communiqué de presse: résultats annuels 2020 - Vinci)!

**A qui profite la richesse de l'entreprise? quand la valeur travail sera-t-elle vraiment LA PRIORITE?**

L'entreprise maintien son refus de compléter la perte sur les salaires des personnes touchées par l'activité partielle, ceci est intolérable!

**L'avenir est entre vos mains! soyons solidaires! rejoignez-nous! Les conquêtes sociales ne se gagneront que par nos luttes!**

Vos élus CGT